

Bondrée Apivore

Pernis apivorus

✦ *Vespatière*

🇬🇧 *Honey-Buzzard*



PRIORITÉ NATURA 2000

CODE DE L'ESPÈCE : A072

ENJEUX ZPS : Modéré

ETAT DE CONSERVATION ZPS : Inconnu

CLASSIFICATION

ORDRE : Falconiformes

FAMILLE : Accipitridés

STATUTS

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe 1

CONVENTION DE BERNE : Annexe 2

LISTES ROUGES :
Monde – LC
France – LC
Languedoc-R - LC

DESCRIPTION

TAILLE : 52-60 CM ENVERGURE : 135-150 CM
POIDS : 360-1050 G LONGÉVITÉ : 29 ANS

Similaire à la Buse variable, la Bondrée apivore est un rapace élancé, les mâles sont de couleurs grise et le femelle brun gris. Le dessous de leurs ailes sont marqués par de larges barres brunes et du blanc. Le dimorphisme sexuel est faible chez cette espèce.

Régime alimentaire : La Bondrée apivore se nourrit presque exclusivement d'hyménoptère (guêpes principalement). Elle consomme aussi bien les adultes que les larves et les nymphes.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

EN FRANCE : 19 300 – 25 000 couples, stables

DANS LA ZPS : 0 - 5



■ Présence

□ Absence

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR91I2012



GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES

HABITAT

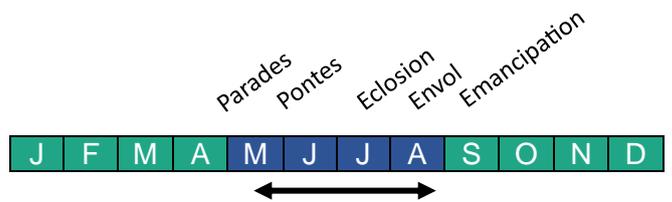
La Bondrée apivore est un nicheur forestier, dont la présence est conditionnée par l'abondance d'hyménoptère. Elle vit dans les massifs forestiers (essentiellement feuillus et mixtes), alternant avec des prairies.



PHÉNOLOGIE

Les individus reviennent déjà appariés de migration et paradent au-dessus du territoire de nidification. On dit que le mâle « applaudit », il frappe ses ailes au-dessus de son dos.

Après construction du nid, la femelle dépose à 3-5 jours d'intervalle presque systématiquement 2 œufs début Juin. La couvaison est assurée par les deux parents pendant 30-35 jours et les jeunes restent ensuite au nid durant encore 40 jours.



PÉRIODE DE SENSIBILITÉ : Du 15 Mai au 31 Août

PÉRIODE DE PRÉSENCE : Du 15 Avril au 31 Octobre

MESURES OPÉRATIONNELLES FAVORABLES À L'ESPÈCE SUR LA ZPS

Objectifs opérationnels	Actions proposées	Priorité
Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité		
Maintenir les milieux ouverts	Pâturage, entretien mécanique, maintien des parcelles en prairie	1
Favoriser les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Conserver les bois sénescents et « bio » et favoriser la production de gros bois	1
	Conserver et créer des clairières intra forestières	1
	Favoriser les peuplement forestier irréguliers	2
	Renforcer la quiétude des sites de reproduction des rapaces « forestiers » connus	2
	Favoriser le pâturage en forêt	1
Favoriser les pratiques agricoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Limitier l'utilisation des produits phytosanitaires	2
	Favoriser les couvertures herbacées dans les cultures	2
Assurer la quiétude des sites de reproduction et la conservation des biotopes	Adapter les dates de travaux forestiers en évitant les périodes sensibles	2
Réduire les risques de mortalités	Lutte contre le braconnage	2
	Réduction des risques d'empoisonnements	3
Prendre en compte les objectifs de conservation dans l'aménagement du territoire et des activités		
Limitier l'artificialisation d'espaces naturels, forestiers et agricoles	Veille de l'opérateur et participation dans les différentes instances pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents de planification	1
Conserver les éléments paysagers remarquables	Entretien des arbres isolés ou un alignement	3
	Entretien des mares et points d'eau	3
Veiller à la cohérence des objectifs	Compatibilité des objectifs avec les RNR, PNA, autres site Natura 2000 voisins	3
	Prise en compte des enjeux dans le PDESI	2
Assurer une ressource alimentaire suffisante	Réduction des traitements sanitaires insecticides	2
Réduire les risques de mortalités	Sécurisation du réseau électrique dangereux	1
Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires sur le site		
Améliorer les connaissances	Cartographie des habitats d'espèces	3
	Recherche de nouveaux sites de reproduction	1
	Etudes de fréquentation	3

MENACES

De manière générale, la fermeture des milieux ouverts et semi ouverts entraîne la disparition de ses habitats de chasse préférentiels.

De même l'utilisation d'insecticides nuit aux populations d'hyménoptères et constitue donc une menace pour l'espèce.

PAS TOUT À FAIT BUSE

Malgré son apparence proche de celle des buses, la bondrée apivore est en réalité plus proche des milans, un bel exemple d'évolution convergente.

Spécialisée dans la chasse aux guêpes et frelons, elle s'attaque directement à leurs nids, protégée par des écailles sur ses pattes et un plumage dense.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112012>
- https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2832
- <https://www.oiseaux.net/oiseaux/bondree.apivore.html>

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES